

## COMMUNIQUÉ

---

### **Plutôt qu'un nouveau plan de relance de l'apprentissage, investir dans le service public de la formation professionnelle**

Le gouvernement vient d'annoncer un plan de relance de l'apprentissage qui fait partie des mesures pour soi-disant répondre une fois de plus au chômage des jeunes largement susceptibles d'être les premières victimes de la crise économique à venir.

Comme à chaque crise économique, l'apprentissage, système de formation très dépendant de ce type de conjoncture, se retrouve en très grande difficultés. Les branches professionnelles annoncent aujourd'hui entre 20 et 40 % de baisse des contrats d'apprentissage. Le phénomène est d'autant plus inquiétant que la dernière réforme de la formation professionnelle de 2018, en modifiant le financement de l'apprentissage par un financement au contrat, fragilise l'équilibre financier des CFA. Si rien n'est fait, nombre d'entre eux pourraient fermer et mettre des milliers de jeunes à la rue sans solutions de formation.

En cette période où une nouvelle crise économique se fait de plus en plus menaçante, le gouvernement doit soutenir l'emploi et sécuriser les parcours professionnels des salarié.es, notamment en abandonnant la réforme de l'assurance chômage qui affaiblira les droits des demandeuses et demandeurs d'emploi les plus fragiles. Il doit aussi profiter de ce contexte pour investir massivement dans tous les services publics de la formation.

Pour le SNUEP-FSU, l'apprentissage ne peut pas être la solution au chômage des jeunes. Il peut même être un élément qui accentue le problème. Dans un contexte où les entreprises vont chercher à faire baisser le coût du travail pour regagner des marges de manœuvre économique, le développement de l'apprentissage risque d'avoir comme effet de repousser l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Ainsi, les propositions du gouvernement, largement inspirées de celles du MEDEF, vont créer un effet d'aubaine pour les entreprises qui préféreront embaucher des apprenti-es « gratuit-es » à la place de jeunes déjà formé-es qui vont devoir attendre pour entrer sur le marché du travail. L'apprentissage n'est ni la solution pour l'entrée dans l'emploi des jeunes déjà formé-es, ni la solution pour les jeunes peu ou pas qualifié-es, très éloigné-es de l'emploi qui auront statistiquement moins de chance de trouver une formation, la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation restant plus difficile pour elles et eux.

Le gouvernement doit mettre en œuvre rapidement l'obligation de formation pour les 16-18 ans et l'éducation nationale doit se donner les moyens d'accueillir l'ensemble de ces jeunes dans les 3 voies du lycée. Il doit investir dans la formation professionnelle initiale sous statut scolaire qui permet aux jeunes l'accès à la formation et la qualification sans devoir signer un contrat de travail. Pour garantir le maintien du financement des dispositifs de formation et de suivis des jeunes qui sont ni en emploi ni en formation, il doit soutenir, avec les régions, le développement d'un service public de l'insertion et de la formation que pourraient constituer notamment les missions locales, les GRETA et l'AFPA. Cette crise va heurter de plein fouet les populations socialement les plus fragiles, l'ensemble des services publics doivent être confortés pour amortir ses conséquences et permettre à tous une formation qualifiante indispensable à une insertion professionnelle réussie.